ANNALES DU TRES-SAINT ROSAIRE

Publication Mensuelle.-Rédigée en Collaboration

Directeur-Propriétaire et Gérant;

L. E. DUGUAY, Curé, CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMATRE .

Légende.-Djénîne et les monts de Ge boë.

- I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rostire.
- II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.
- III. Reliques Insignes.
- IV. Favenrs obtenues.

ABONNÉMENT.—Payable à l'avance.— Conditions: Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste: EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement: est de 25 centins.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette m'me année.

Faveurs Spirituelles — Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Bofunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

(YORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Aunaios.